

SEANCE ORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2012

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès verbal du conseil municipal du 8 octobre 2012.
2. Finances :
 - taxe d'aménagement
 - décision modificative n°1
 - contrat de territoire
3. Intercommunalité :
 - fusion des syndicats Zembs et Ried
4. Culture :
 - devis Formacom
 - subventions aux associations
5. Divers.

Secrétaire de séance : Benoît ANDRES

Membres présents : Denis SCHULTZ (Maire), Jean-Paul BRUGGER (1er Adjoint), Daniel SCHNELL (3èm Adjoint), Benoît ANDRES, Marie-Jo EUDELIN, Laurent MEYER, Pierre SCHNEIDER, Martin SCHROETTER, Nathalie SIEGLER, Fabienne TUSSING, Maurice WEIBEL.

**Membres excusés : Jean-Luc GOERGER (2ème Adjoint), pas de procuration
Catherine SCHOTT, procuration à Laurent MEYER
Anny RIEGEL, procuration à Jean-Paul BRUGGER
Nathalie SIEGLER, pas de procuration**

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Adoption du compte-rendu du conseil municipal du 8 octobre 2012

Dans la délibération sur l'extension du réseau d'assainissement de la rue du Panama, la date d'instauration de la PVR est à préciser.

Au point 10, préciser que les terres dont il est question sont propriété communale.

Après prise en compte de ces modifications, le compte-rendu de la séance du 8 octobre 2012 est adopté à l'unanimité.

Point de l'ordre du jour N° 2.

Objet : Finances.

- **Taxe d'aménagement :**

Ce point est reporté à la prochaine séance

- **Décision modificative n°1/2012**

Le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de modifier le budget primitif 2012 par la décision modificative n°1 qui consiste à transférer des crédits suivants :

<u>Section d'investissement :</u>		Crédits ouverts
<u>Dépenses :</u>		BP+DM
- article 2181 (aménagement divers):	<u>- 142 000,00 €</u>	0,00 €
- article 20415 (fonds de concours COCOBEN) :	<u>+ 7 458,62 €</u>	92 210,00 €
- article 2128 (autre aménagements):	<u>+ 134 541,38 €</u>	137 891,38 €

Section de fonctionnement :

Dépenses :

- article 6615 (intérêts des comptes courants) :	<u>+ 200 €</u>	700,00 €
- article 6574 (subv. de fonctionnement aux associations) :	<u>- 200 €</u>	14 800,00 €
- article 6281 (concours divers):	<u>+ 1500 €</u>	1 500,00 €
- article 6282 (frais de gardiennage):	<u>- 1500 €</u>	1 500,00 €

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **Contrat de Territoire 2013-2015**

A l'occasion du bilan de mi-parcours du contrat de territoire, le Département demande aux collectivités de procéder à un toilettage de leurs projets pour les 3 dernières années d'exécution du contrat. Le maire propose de puiser sur les reliquats des travaux exécutés et qui ont coûté moins chers que prévus, et donc ont entraîné une participation moindre du Département ; il propose également de remanier certains projets pour pouvoir lancer les programmes suivants :

- **projet n°1 : travaux de sécurisation routiers RD 282 à partir de l'entrée Est**
à réaliser en 2013 pour un coût de 270 000 € HT. Ces travaux consistent en un élargissement des trottoirs de la rue du Général Vix et de la rue du Général Leclerc
- **projet n°2 : travaux de sécurisation de la rue de Westhouse RD 606**
à réaliser en 2013 pour un coût de 20 340 € HT. Travaux dans la descente du pont de Westhouse et entrée de l'agglomération
- **projet n°3 : travaux de sécurisation routiers carrefour principal**
à réaliser en 2013 pour un coût de 48 000 € HT. Mise en place de 2 feux rouges.
- **projet n°4 : travaux de sécurisation annexe d'Ehl**
à réaliser en 2015 pour un coût de 201 925 €. Le montant est commun aux 2 communes de Sand et Benfeld. Il dépend du déblocage d'une situation avec un agriculteur. Il sera probablement nécessaire de passer par une déclaration d'utilité publique.
- **projet n°5 : salle polyvalente et multifonction**
à réaliser en 2015 pour un coût de 1 200 000 € HT. Le projet reste à approfondir. La commune réfléchit à la mise en place d'un équipement multifonction pouvant intégrer salle polyvalente, accueil périscolaire, salle de réunion pour les associations, mairie...Il dépend aussi de l'avenir d'une AFUA qui devrait être constituée en mars 2013.

Les projets 1 à 4 relèvent de la compétence de la COCOBEN, le projet n°5 de la compétence de la commune de Sand.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de proposer au conseil général du Bas-Rhin de modifier l'annexe financière du contrat de territoire en prenant en compte les projets présentés ci dessus.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N°3.

Objet : Intercommunalité

- **fusion du syndicat intercommunal d'assainissement du Ried Diebolsheim-Erstein et du syndicat intercommunal d'entretien de la Zembs**

Le Maire fait savoir que la préfecture a sollicité l'avis de la commune sur la fusion de ces 2 syndicats. Cependant, les statuts proposés pour le futur syndicat sont incomplets, et les limites géographiques même du territoire couvert, et les compétences futures de la nouvelle structure sont assez floues. Les gestionnaires ne sont pas clairement identifiés, et les cotisations de propriétaires ne sont pas harmonisées. La question de la gestion du personnel n'est pas non plus abordée.

En conséquence, en l'absence d'éléments plus détaillés, le conseil municipal décide de remettre l'examen du projet de fusion dans l'attente d'une étude plus complète sur ses modalités et conséquences.

Adopté par 11 voix pour et 1 voix contre

- **adhésion de la commune d'Erstein au SIVU des communes forestières du Centre-Alsace**

Les communes membres du SIVU sont invitées à se prononcer sur l'adhésion de la commune d'Erstein au SIVU.

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération de l'Assemblée plénière du SIVU de Centre Alsace en date du 5 octobre 2012,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve l'adhésion de la commune d'Erstein au SIVU de Centre Alsace.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 4.

Objet : Culture

- Daniel SCHNELL rappelle que le **repas de Noël** des aînés aura lieu le dimanche 9 décembre 2012 dans la salle du cercle St. Martin. Le repas coûtera 18 € par personne et sera livré par le traiteur, le dessert sera commandé à la boulangerie SUR.

- **L'Association des Parents d'Elèves** organise une journée de fabrication de décorations de Noël pour les enfants et demande la prise en charge de l'acquisition du matériel par la commune au même titre que les achats faits par le comité d'embellissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre en charge les achats de matériel de pour la réalisation de décorations de Noël par l'APE.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Daniel SCHNELL fait part de la proposition financière de **FORMACOM** pour la réalisation du bulletin communal annuel (**3 519 € HT**), ainsi que du sommaire prévu.

- **Subventions de fonctionnement aux associations :**

Le conseil municipal adopte les propositions de subventions aux associations faites par la commission culturelle :

FC Sand	160 €
Musique Harmonie	160 €
Sand'Accord	160 €
Chorale Ste Cécile	130 €
Association d'éducation populaire	160 €
ACE Action Catholique des Enfants	160 €
Association des parents d'élèves	160 €
Amicale de pêche et de pisciculture	160 €
Amicale des donneurs de sang	100 €

L'Amicale des sapeurs pompiers bénéficiait habituellement d'une subvention de 160 €. Celle-ci sera versée si l'association est toujours vivace, à savoir qu'elle compte encore des membres actifs et qu'elle ait bien tenu son assemblée générale annuelle.

Un supplément de subvention de 380 € est accordé à l'association d'éducation populaire pour compensation de la taxe foncière 2012, en raison de l'occupation du terrain par le City stade communal.

Un supplément de subvention de 150 € est accordé à l'association d'éducation populaire à titre de participation aux frais de chauffage.

Un supplément de subvention de 310 € est accordé au FC Sand à titre de participation aux frais de chauffage.

subvention de 60 € à la société d'histoire des quatre cantons
 subvention de 35 € à l'association des aveugles
 subvention de 35 € pour le Téléthon
 subvention de 35 € pour le Souvenir Français
 subvention de 30 € à l'Association des paralysés de France

Au total, ces subventions représentent une somme de **2 385 €** (hors pompiers).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de verser ces subventions.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Le **comité d'embellissement** ne bénéficiant pas de subvention, le responsable sollicite la prise en charge par la commune d'un repas en janvier 2013 pour l'association qui s'est beaucoup investie durant cette année pour la décoration de notre village.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **Demande de subvention de l'association SAND'ACCORD**

Daniel SCHNELL fait part d'une demande de subvention de l'association pour l'achat de matériel et de réparations pour un montant de 1 170 €. La commission propose au conseil d'accorder la subvention d'investissement habituelle, **15%** du prix total, soit une **subvention de 175,50 €**.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de 175,50 € à SAND'ACCORD.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Point de l'ordre du jour N° 5.

Objet : Divers

- **Puits d'incendie Sand/Kertzfeld :**

Le Maire rappelle que ce puits s'est effondré suite à des travaux de désensablage.

L'assurance de la commune de Kertzfeld refuse de prendre en charge le préjudice.

Ce puits restant nécessaire, et son état actuel représentant un danger, le Maire propose au conseil de prendre en charge la moitié des coûts de restauration, soit **687,70 €**, l'autre moitié restant à la charge de la commune de Kertzfeld

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser la somme de 687,70 € à la commune de Kertzfeld au titre de la participation à la restauration du puits.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- Le Maire, fait savoir que le conseil aura à se prononcer sur la participation de la collectivité aux cotisations de la mutuelle proposée aux agents, ainsi que sur la prévoyance.
- La société civile de chasse du Ried noir de la Zembs convie le Maire et les adjoints à un repas de la St Hubert le 4 novembre.
- Terrains anciens fermages Joseph Klein : le Maire a questionné la chambre d'agriculture pour savoir si M. Jérôme GERHART est bien prioritaire par rapports aux autres agriculteurs intéressés. La réponse n'étant pas claire, la chambre sera relancée.
- Le Maire propose au conseil d'allouer une subvention à la commune de Sermersheim pour la création de son jardin pédagogique.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention de 60 € au jardin pédagogique de Sermersheim

Adopté à l'unanimité des membres présents.

- **Prochain conseil** le lundi 26 novembre à 20h

- La collecte de la **banque alimentaire** aura lieu le vendredi 23 novembre 2012 de 9 h à 16 h. Mme Danièle STUTZ, membre du CCAS et Daniel SCHNELL assureront la réception des produits.
- **Bois de chauffage** : la date de la vente de bois n'a pas encore été fixée mais elle devrait avoir lieu avant Noël. Le nouveau chef de triage, Baptiste Schoenfelder, qui vient de réussir le concours, reprend le territoire du triage de Nordhouse, qui se voit augmenté encore de 5 communes. Bienvenue et bon courage à lui !

La séance est levée à 21h30